



COMMUNE DE BASSENGE

www.bassenge.be

Rue Royale, 4 - 4690 Bassenge

Secrétaire Communal

Agent traitant :

JOEL TOBIAS

Ligne directe : 04 286 91 42

E-mail :

joel.tobias@bassenge.be

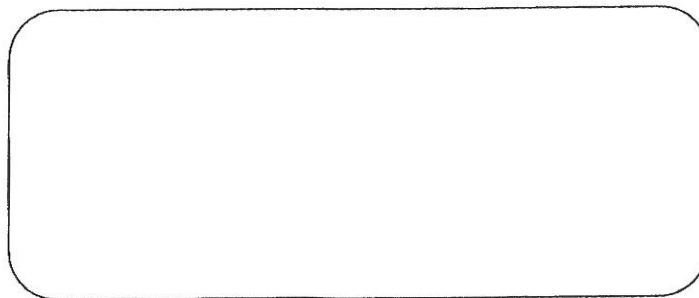
Tél: 04 286 15 51 – Fax: 04 286 18 64

Cpte. Bancaire : BE19 091-0004121-76

Référence :

Annexe(s) :

Bassenge, le vendredi 14 octobre 2011



SIDERURGIE LIEGEOISE

Motion de solidarité et de soutien du Conseil Communal de Bassenge réuni ce jeudi 13 octobre 2011 à 20h00

C'est avec consternation que le Conseil Communal de Bassenge a pris connaissance via les médias de la fermeture brutale de la phase à chaud liégeoise décidée de façon unilatérale par le groupe Arcelor-Mittal.

C'est une véritable catastrophe sociale et économique qui frappe toute notre région : perte de 600 emplois directs mais également des centaines d'emplois indirects parmi les firmes sous-traitantes qui risquent d'être confrontées à de graves difficultés voire à la faillite.

Drame social, drame familial car perdre son travail c'est perdre son revenu, sa raison d'être, son insertion sociale.

Face au peu de considération dont a fait preuve le groupe Arcelor-Mittal d'abord vis-à-vis des sacrifices consentis par les travailleurs afin d'augmenter la productivité mais aussi vis-à-vis du soutien accordé sans réserve par la région wallonne dans le contexte on peut s'interroger : quel est l'avenir de la phase à froid ?

Le Conseil Communal de Bassenge sera au côté de ceux qui feront tout pour sauver les emplois directs et indirects au travers d'un outil sidérurgique rentable, mais également via des opérations de reconversion et de renouveau économique comme par le développement rapide d'infrastructures durables.



Solidarité et solidaire avec les familles touchées par cette crise mais solidaire également avec les Communes d'Oupeye, de Herstal et de Seraing qui vont subir d'importantes pertes de revenus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre,

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire Communal,
Joël Tobias



Le Bourgmestre,
Josy Piette